Les 25 et 26 novembre 2019
Quai de l'Innovation - Amiens

Séquence Éviter - Réduire - compenser

Les Rencontres Hauts-de-France 2019

Département du Pas-de-Calais

Formation « Être organisateur de manifestation sportive de pleine nature »

Jérémy DECROIX
Ludovic PELCZYK

Ordre du jour

1- Un projet issu de la démarche CDESI-PDESI 62

2- Le CDOS 62 : partenaire privilégié de la stratégie « Pas-de-Calais Sports de Nature »

3- La formation « être organisateur de manifestation sportive de pleine nature »

I- Un projet issu de la démarche CDESI-PDESI 62

➢ ***La Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI)***

La loi sport du 6 juillet 2000, confie aux départements une compétence, en matière de gestion et de développement des sports de nature. Afin de garantir le développement maîtrisé des sports de nature, le Code du Sport propose aux départements de s'appuyer sur une **C**ommission **D**épartementale des **E**spaces, **S**ites et **I**tinéraires.

Conformément à l'art. 311-1 du Code du Sport, la CDESI est placée sous l'autorité du président du Conseil départemental et rassemble des représentants du mouvement sportif, des institutions, des propriétaires/gestionnaires d'espaces naturels, des associations environnementalistes et des professionnels des sports de nature.

Principale finalité : élaborer un **P**lan **D**épartemental des **E**spaces, **S**ites et **I**tinéraires. Une fois voté, celui-ci inclut le **P**lan **D**épartemental des **I**tinéraires de **P**romenade et de **R**andonnée (PDIPR).

I- Un projet issu de la démarche CDESI-PDESI 62

➢ ***Le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI), vers un développement maîtrisé des activités sportives de pleine nature***

<u>Principaux objectifs du PDESI</u> :

- Développement maîtrisé des sports de nature, en Pas-de-Calais ;
- Pérennisation (protection) des accès aux lieux de pratique ;
- Respect de l'environnement / Développement durable ;
- Prévention et gestion des conflits d'usages ;
- Promotion du PDESI (gage de qualité) ;
- Animation du réseau d'ESI inscrit au Plan Départemental.

I- Un projet issu de la démarche CDESI-PDESI 62

➢ ***Des Espaces, des Sites et des Itinéraires (ESI) ?***

Espace = zone/volume dans lequel le sportif évolue (ex : espace aérien, étendue d'eau)

Site = renvoie à la notion de « spot » (ex : descente VTT, paroi d'escalade…)

Itinéraire = notion de déplacement linéaire (les différents types de randonnées)

3 grands types d'ESI :

Site naturel

Site naturel aménagé

Site artificiel

I- Un projet issu de la démarche CDESI-PDESI 62

- ***La CDESI du Pas-de-Calais***
  - Installée en juin 2013
  - 42 membres répartis en 3 collèges

1er collège : 15 membres

Représentants des institutions

2ème collège : 13 membres

Représentants des usagers des ESI

3ème collège : 14 membres

Représentants des gestionnaires, propriétaires et autres acteurs socioprofessionnels

** Composition évolutive, sans obligation d'équilibre entre les 3 collèges*

I- Un projet issu de la démarche CDESI-PDESI 62

➢ ***Les groupes de travail thématiques :***

GT1
« Elaboration et mise en œuvre du PDESI »

GT2
« Prise en compte des sports de nature dans les documents d'urbanisme »

GT3
« Evènementiel sportif »

GT4
« Prévention des conflits d'usage »

GT5 *(projet)*
« Vers des ESI accessible pour le plus grand nombre »

➢ ***Le comité technique : coordonne, administre et anime le dispositif***

- CD62 – DSPO / Service des Partenariats Territoriaux
- CD62 – DDAE / Service des Espaces Naturels et de la Randonnée
- État – Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)
- Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Pas-de-Calais
- Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS 62)

I- Un projet issu de la démarche CDESI-PDESI 62

➢ ***Lors des séances plénières (1 à 2 fois par an), la CDESI :***

- *Valide les propositions issues des groupes de travail*
- *Oriente les débats autour de problématiques partagées par ses membres*
- *Prépare et valide les propositions d'inscriptions au PDESI, qui seront présenté*

I- Un projet issu de la démarche CDESI-PDESI 62

➢ *Une démarche multithématique*

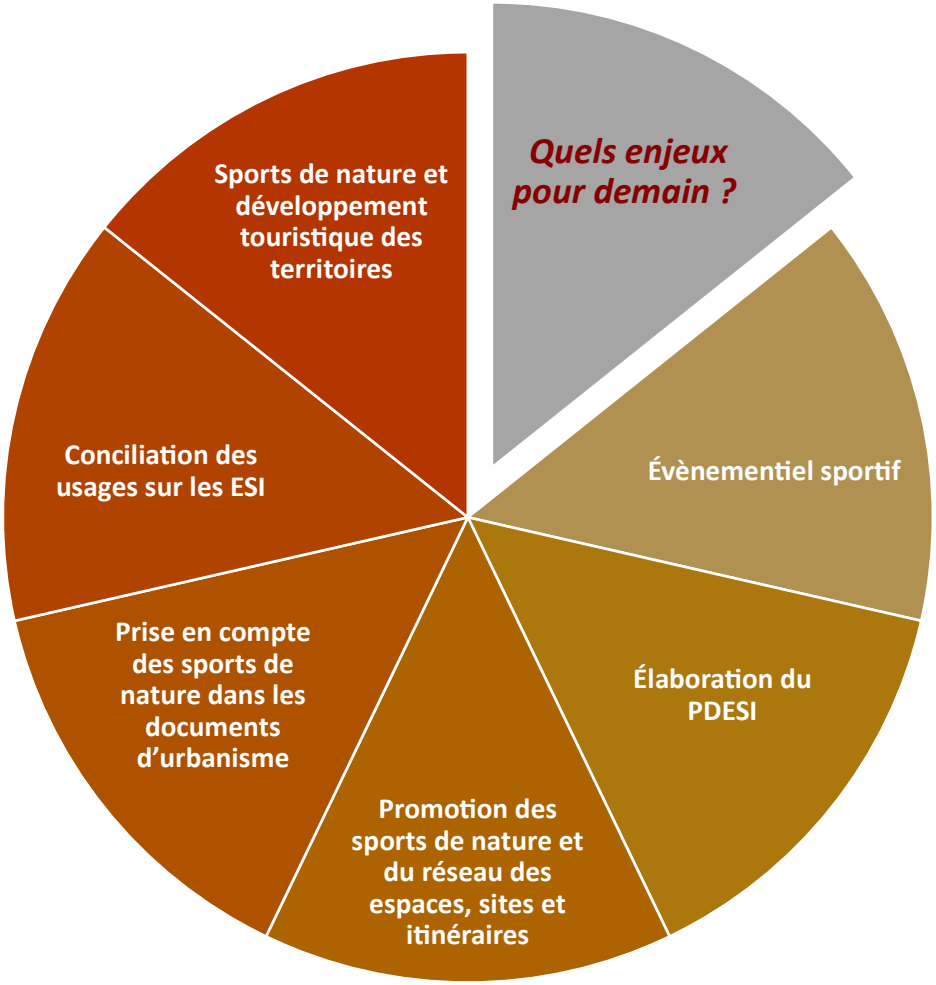

II- Le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), partenaire privilégié de la stratégie « Pas-de-Calais Sports de Nature »

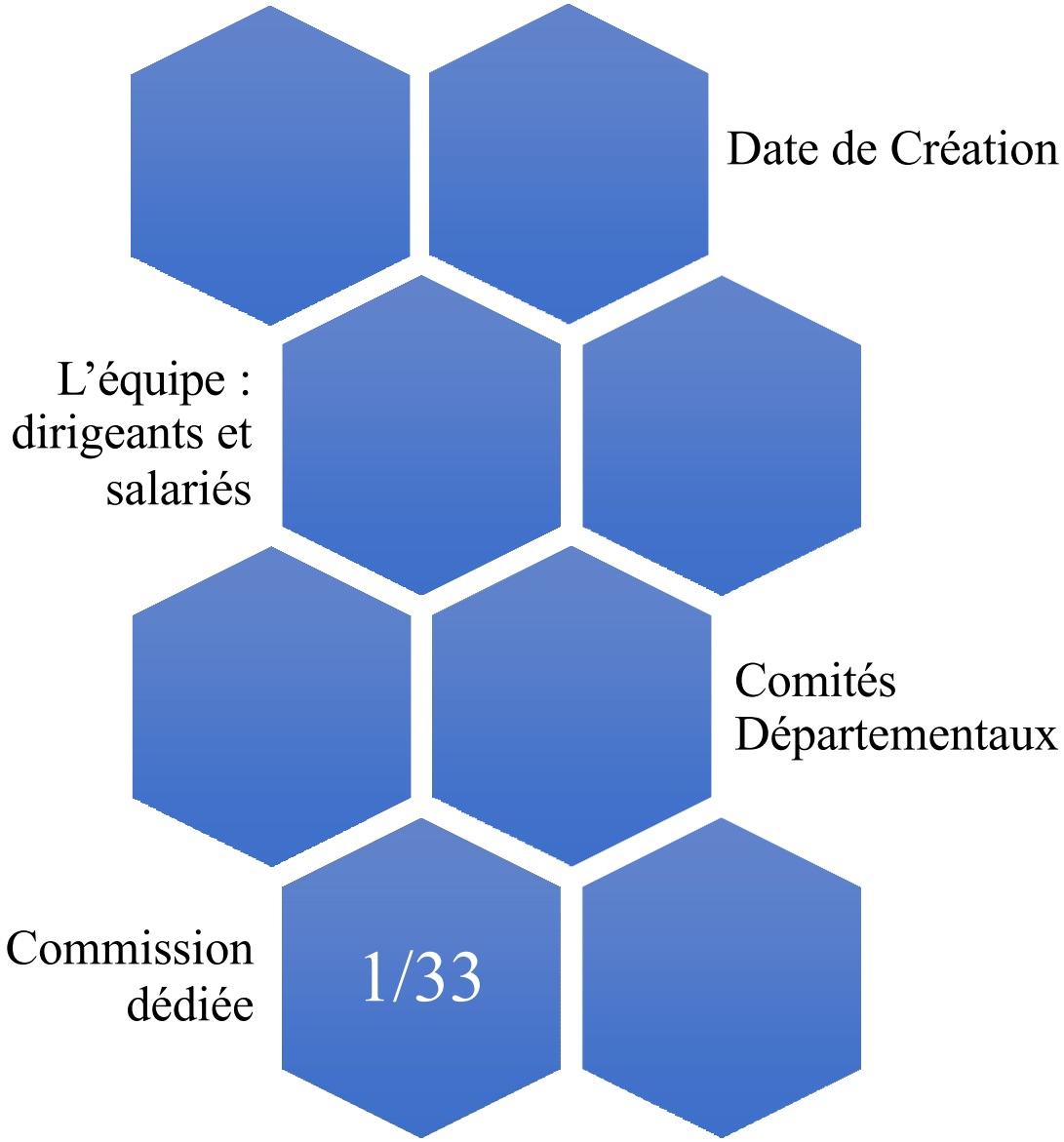

II- Le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), partenaire privilégié de la stratégie « Pas-de-Calais Sports de Nature »

Sport & Politique Publique

Le code du Sport

CDESI/PDESI

Sport & Santé Bien-Être

Bienfaits pour la santé

Prévention

Contact avec la Nature

Sport & Éducation Citoyenneté

Développement durable

Environnement

Sport & Professionnalisation

Formation

Technicien

Les Sports de Nature: 1 Thématique Transversale

II- Le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), partenaire privilégié de la stratégie « Pas-de-Calais Sports de Nature »

Le département du Pas-de-Calais en 2018, c'est **3182 Clubs, 283113 Licenciés** soit 23% des licences des Hauts-de-France (183493 Hommes et 99570 Femmes)

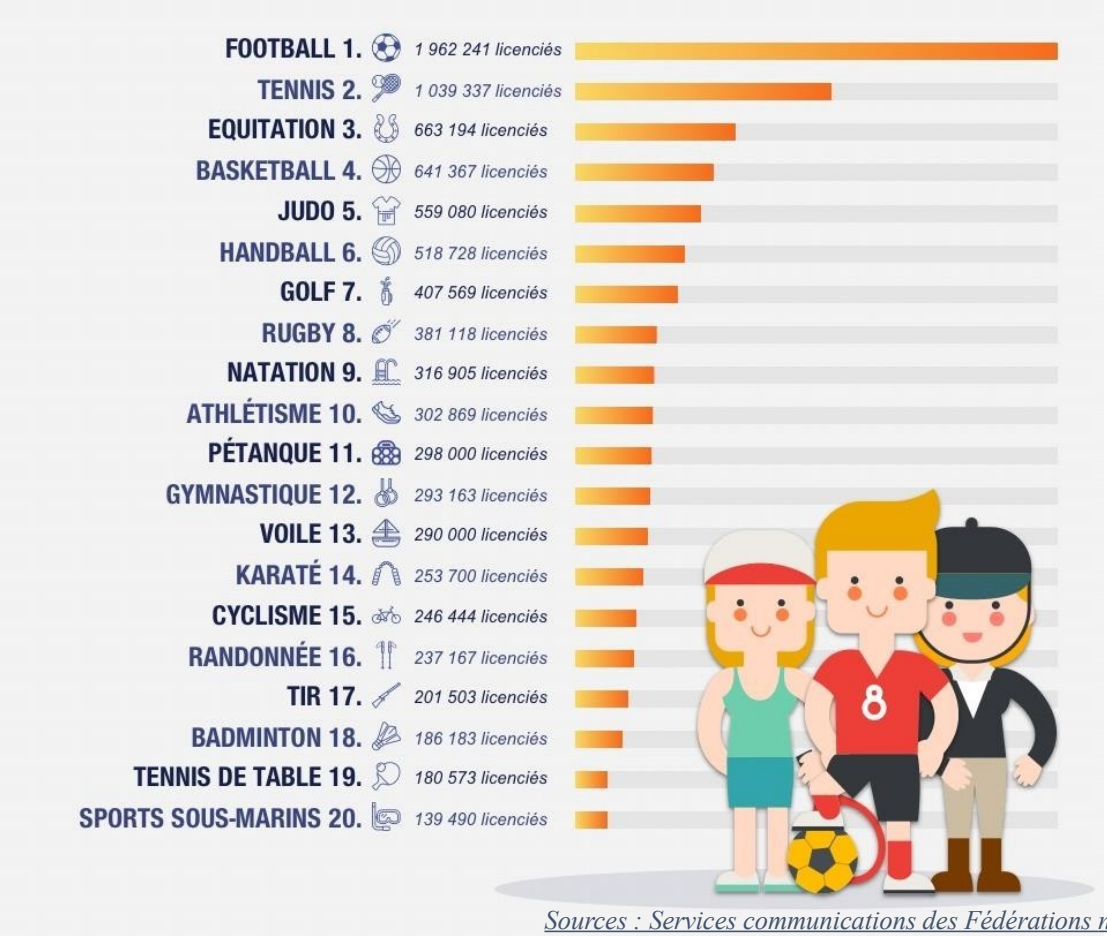

Sources : Services communications des Fédérations nationales & Ministère des sp

II- Le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), partenaire privilégié de la stratégie « Pas-de-Calais Sports de Nature »

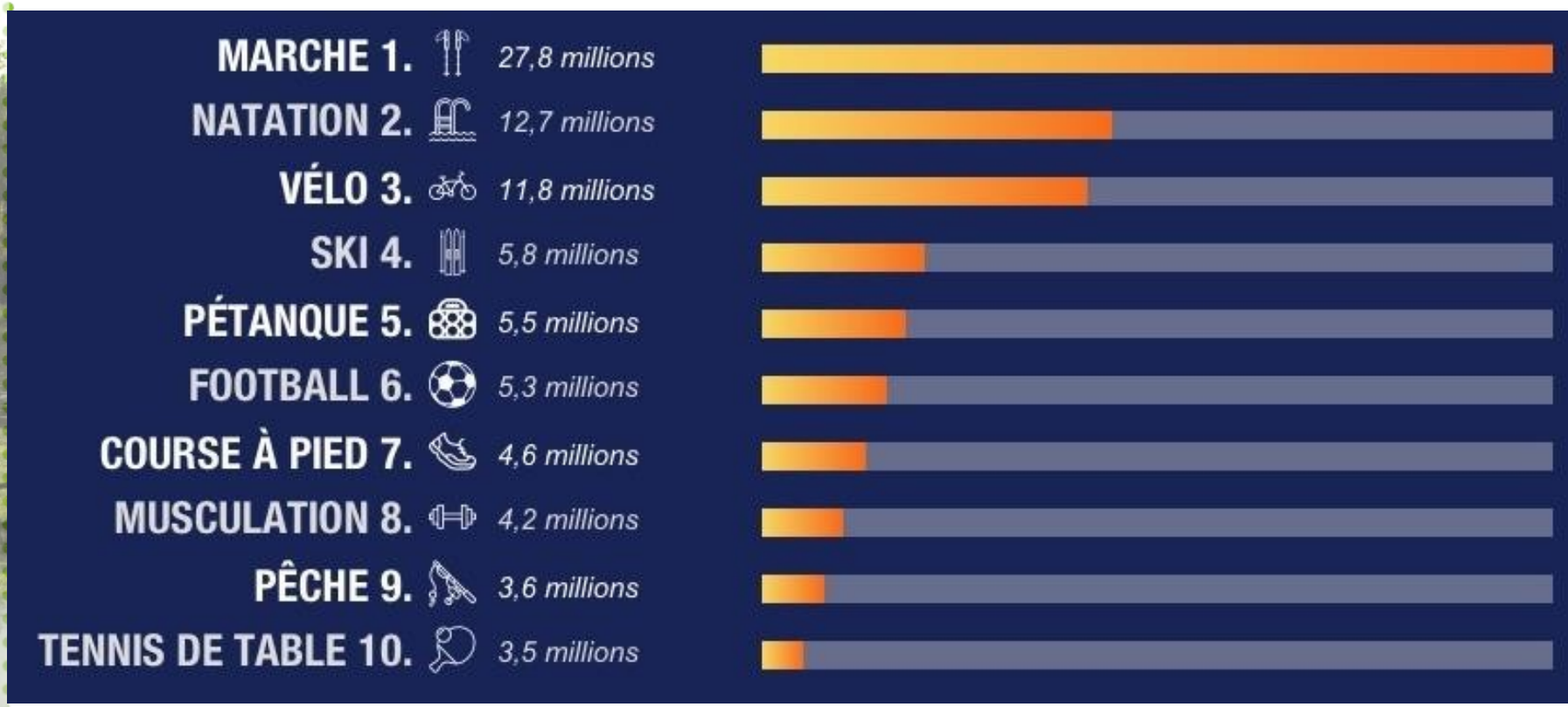

Sources : Services communications des Fédérations nationales & Ministère des sport

III- La Formation OSN : fruit d'une action collective

<u>Des enjeux identifiés par le groupes de travail « Évènementiel sportif » dès 2015</u> :

- *apporter des réponses aux problématiques rencontrées par les organisateurs, les gestionnaires d'espaces naturels et les services instructeurs, dans le cadre de l'organisation de ces manifestations ;*
-
- *Mieux connaître les organisateurs de manifestation de sports de nature ;*
-
- *Valoriser le dynamisme du Pas-de-Calais en la matière.*

III- La Formation OSN : fruit d'une action collective

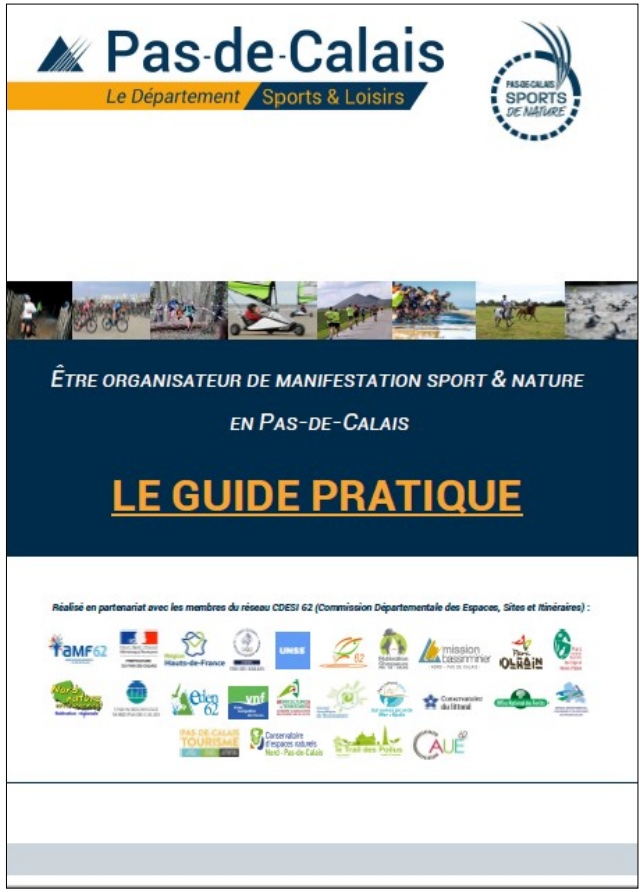

Le « guide pratique de l'organisateur de manifestation sport & nature » : 1ère réponse concrète apportée par la CDESI

Guide consultable sur http://www.pasdecalais.fr

III- La Formation OSN : fruit d'une action collective

- **Un travail partenarial effectué au sein du GT « Evènementiel sportif », en réponse à plusieurs constats :**

  - Des enjeux environnementaux différents d'un territoire à l'autre (ex : littoral 🡪 bassin minier) ;
  -
  - Un nombre important d'interlocuteurs à solliciter et donc, à identifier en amont ;
  -
  - Une connaissance parfois opaque des différents dispositifs de protection de l'environnement et des réglementations liées à l'usage du domaine public ;
  -
  - Un certain éparpillement de l'information ;
  -
  - Le développement durable souvent perçu comme une contrainte.

III- La Formation OSN : fruit d'une action collective

➢ **Les objectifs du guide pratique :**

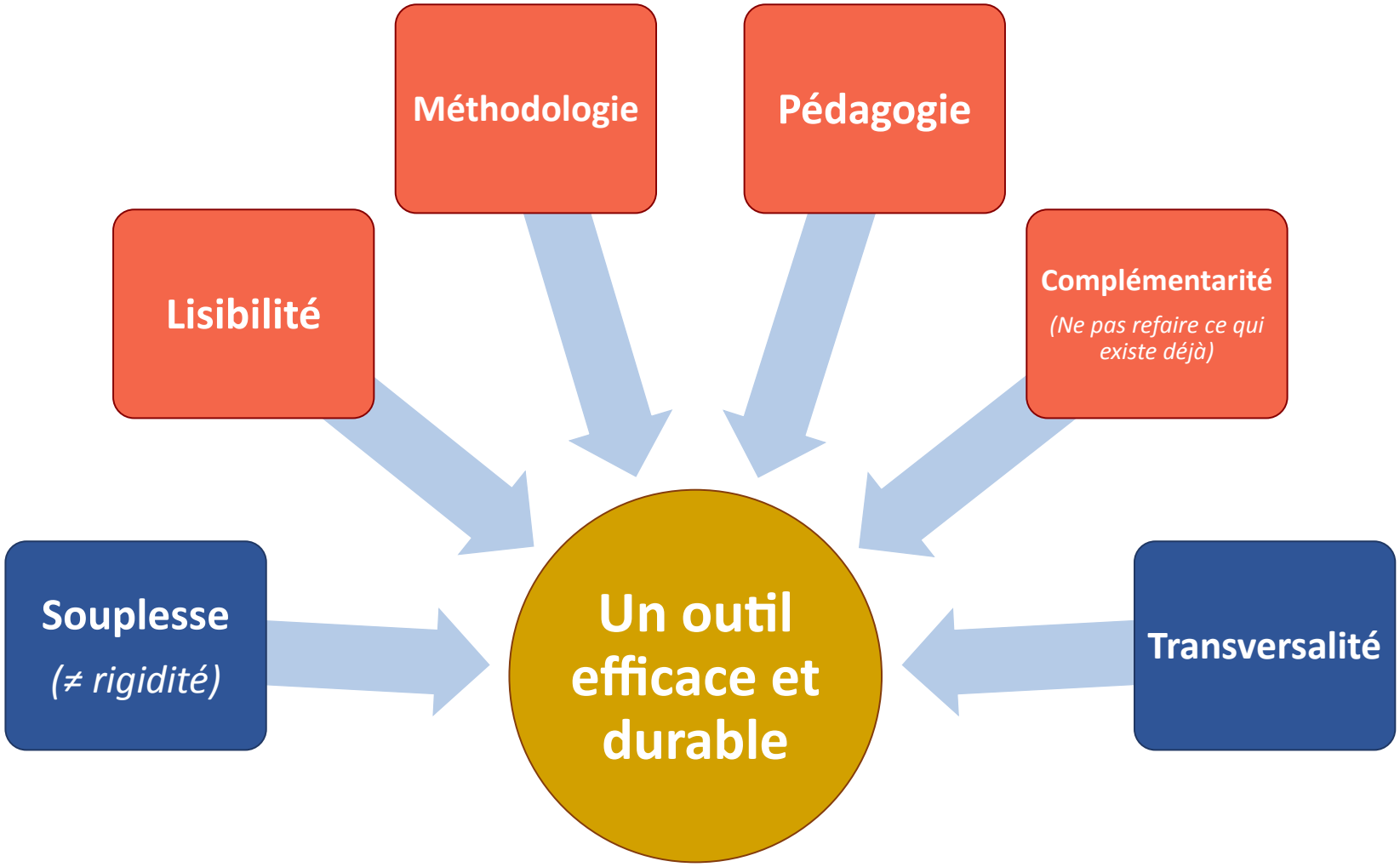

III- La Formation OSN : fruit d'une action collective

- **Un outil pédagogique et méthodologique :**
  - Un cahier des charges incitant l'organisateur à anticiper en amont toutes les démarches
  -
  - 6 fiches techniques :
  -

Fiche n°1 – Identifier, informer et obtenir les autorisations auprès des propriétaires et des gestionnaires des espaces traversés

Fiche n°2 – Natura 2000 et évaluation des incidences

Fiche n°3 – Mémento réglementaire et de sécurité

Fiche n°4 – S'inscrire dans une démarche de concertation

Fiche n°5 – Suivre la procédure de déclaration ou d'autorisation préfectorale

Fiche n°6 – Quelques conseils pour une manifestation éco-responsable

III- La Formation OSN : fruit d'une action collective

- **Un rôle de « passerelle » et de facilitateur :**
  - Un carnet d'adresses
  - De nombreux liens vers des sources d'informations fiables (ex : textes de lois, autres guides spécialisés…)

- **Un outil amovible et évolutif :**
  - Un document dématérialisé mis à jour régulièrement
  - De nouvelles fiches techniques peuvent être ajoutées chaque année

III- La Formation OSN : fruit d'une action collective

➢ Un outil numérique pour une réponse adaptée aux besoins de l'usager :

- Mis en service en janvier 2017 sur le site www.pasdecalais.fr

III- La Formation OSN : fruit d'une action collective

POUR ALLER PLUS LOIN : UN PROGRAMME DE FORMATION DÉDIÉ AUX ORGANISATEURS

III- La Formation OSN : fruit d'une action collective

Depuis 2017

3 sessions de formation proposées à travers un étroit partenariat entre le Département et le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)

•

56 stagiaires ont suivi, en tout ou partie, la formation (dont 27 étudiants en STAPS)

•

Un projet rendu possible grâce au dynamisme et à la disponibilité des acteurs de la CDESI

III- La Formation OSN : fruit d'une action collective

Bilan succinct de la session 2019

- Une formation organisée du 8 au 12 avril, à la Maison des Sports du Pas-de-Calais située à Angres.
-
- Un contenu pédagogique qui s'enrichit d'année en année. En 2019, plus de terrain et plus de cas concrets, à l'image du programme proposé :

Lun
- **8h45 – 17h30 : Bases méthodologiques et réglementaires**

Mar
- **8h45 – 17h30 : Réglementations spécifiques et environnementales**

Jeu
- **8h45 – 17h30 : Les enjeux environnementaux sur le terrain**

Ven
- **8h45 – 17h00 : Outils numériques / Exercice-Bilan collectif sur un cas concret**

III- La Formation OSN : fruit d'une action collective

Bilan succinct de la session 2019

- 23 stagiaires, dont 17 étudiants à l'université STAPS de Liévin
-
- 18 intervenants aux profils variés ont été mobilisés : services de l'État, du Département, SDIS 62, Eden 62, VNF, CPIE la Chaîne des Terrils, Centre Ressources du Développement Durable (CERDD)…etc.
-
- Une formation identifiée et suivie par le Pôle Ressources National des Sports de Nature (antenne « sports nature » du Ministère des Sports)

III- La Formation OSN : fruit d'une action collective

Programme détaillé

- Lundi 8 avril / 8H45 – 17H30
- « Bases méthodologique et réglementaires »

• 1) Introduction / Tour de table pour mieux se connaître • 2) Présentation du programme de la formation • 3) Présentation de la politique départementale de développement maîtrisé des sports de nature.	• L. PELCCZYK (CDOS62) • et J. DECROIX (CD62)
• 4) Quelques clés pour rendre sa manifestation accessible au plus grand nombre	• A. MORCHOISNE (CD Handisport) + • Céline CANDELIER (CD Sport Adapté)
• 5) Sécurité/Secours : quelques conseils pour un dispositif adapté	• Lieutenant-Colonel F-X. GOUZEL (SDIS 62)

- 12H30 REPAS EN COMMUN

• 6) Témoignages d'organisateurs de manifestations sportives de pleine nature	• Jacky CLÉMENT (Trail des Poilus) • Parc d'Olhain – S. LEROUX • (Organisateur et site accueil) • ASL Saint-Laurent-Blangy – O. BAYLE • (SCARPADONF)
• 7) Bases réglementaires auxquelles toute association doit se conformer	• S. CLIN (AAE 62)

III- La Formation OSN : fruit d'une action collective

Programme détaillé

- Mardi 9 avril / 8h45 - 17h30
- « Réglementations spécifiques et environnementales »

• 1) Introduction / Programme de la journée	• L. PELCCZYK (CDOS62) / J. DECROIX (CD62)
• 2) Procédure de déclaration auprès des services de l'État ou de la commune	• J. COUPE • (Sous-préfecture de Montreuil-sur-Mer)
• 3) Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA)	• C. WAREMBOURG • (DDTM 62 – G.U. Police de l'Eau)
• 4) Modalités d'usage des forêts domaniales dans le cadre d'une manifestation sportive	• J. DECROIX (CD62)

- 12H30 REPAS EN COMMUN

• 5) Modalités d'usage des cours d'eau domaniaux gérés par VNF	• G. ARZUL (VNF)
• 6) Environnement, biodiversité, milieux : pourquoi protéger la nature ?	• J. BACQUAERT (CD62 – SENR)
• 8) Réglementation Natura 2000	• P. MASSET (DDTM 62)
• 9) Natura : réalisation d'une évaluation des incidences (cas	• A. VIGUIER (PNRCMO)

III- La Formation OSN : fruit d'une action collective

Programme détaillé

- Jeudi 11 avril / 8h45 - 17h30
- « Les enjeux environnementaux sur le terrain »

• 1) Introduction / Programme de la journée	• L. PELCCZYK (CDOS62) / J. DECROIX (CD62)
• 2) Vers des manifestations écoresponsables	• A. DISSAUX (Ambassadrice EDD – CERDD)
• 3) Visite des terrils du 11/19, site exceptionnel, attractif et sensible	• CPIE Chaîne des Terrils

- 12H30 REPAS EN COMMUN

• 4) Focus sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS)	• C. DEBRABANT et V. REPILLET • (EDEN 62)
• 5) 15h-17h30 : Sortie terrain reprenant les notions environnementales vues en salle. • • Circuit à la découverte du terril du Pinchonvalles et du bois des bruyères.	

III- La Formation OSN : fruit d'une action collective

Programme détaillé

- Vendredi 12 avril / 8H45 - 17H00
- « Outils numériques + Ateliers-bilans »

- 1) Introduction / Programme de la journée
- 2) Découverte et utilisation du Géoportail
- 3) Autres outils intéressants pour planifier, consulter des données et/ou signaler (ex : Suricate, www.eden62.fr…)
- 4) Trucs & astuces utiles (appli « superheros », impression, création de PDF…)

- J. DECROIX / S. HAMEZ (CD62 – SENR)

- 12H30 REPAS EN COMMUN

- <u>ATELIER – BILAN</u>

- J. DECROIX (CD62) /
- L. PELCZYK (CDOS 62) /
- S. HAMEZ (CD62)

-
- ➔ Répartition des stagiaires en petits groupes
- ➔ Travail collectif autour d'un cas concret d'organisation d'une manifestation de sports de nature
- ➔ Restitution collective / Échanges

III- La Formation OSN : fruit d'une action collective

Un dispositif « gagnant-gagnant » :

- Une montée en compétences pour les organisateurs
-
- Une acculturation au monde des sports de nature pour les services instructeurs et les gestionnaires d'espaces naturels
-
- Un format de formation convivial pour des relations saines et apaisées
-
- Un partenariat étroit avec l'UFR STAPS de l'université d'Artois (Liévin)…et prochainement avec l'UFR STAPS de l'Université du Littoral – Côte d'Opale (ULCO)

III- La Formation OSN : fruit d'une action collective

Perspectives 2020

- Semaine de formation spécifique au STAPS de Liévin (3 au 7 février)
-
- Du 13 au 17 avril 2020 sur le littoral (lieu à définir)
-
- Format et contenu pédagogique stabilisés en grande partie

Merci de votre attention
et pour votre participation